

# Le pirate brouillait l'écoute des taxis – 3 mois avec sursis requis!

Trois mois avec sursis ont été requis contre un jeune homme qui avait piraté la fréquence des taxis pour insulter chauffeurs et clients.

[Actualité rédigée par Onlineradio]

Lire la suite sur le blog Onlineradio

*Par*

**Publié sur Cafeduwweb - Archives le mercredi 24 juin 2009**

Consultable en ligne : <http://archives.cafeduwweb.com/lire/9710-pirate-brouillait-ecoute-taxis-3-mois-sursis-requis.html>